

Le Canada avait proposé, dès 1991, dans le cadre de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, l'adoption d'un instrument international sur la violence faite aux femmes. Le Canada est demeuré un chef de file dans ce dossier à l'échelle internationale.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou avec :

M^{me} Janet Burn
Direction des communications
Condition féminine Canada
(613) 995-7835